

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fonds pour la transition écologique de la presse

Raillencourt Ste Olle, le 24 janvier 2022.

L'impression par héliogravure répond à des exigences de productivité et de qualité maximale grâce à l'utilisation d'encre à base de solvant organique : le toluène.

Ce solvant permet un séchage très rapide de l'encre, ce qui offre à la fois une qualité supérieure aux autres procédés d'impression et des vitesses inégalables pour les grands tirages et fortes paginations.

Le respect de l'environnement fait partie intégrante des décisions du Groupe LENGLET, tant au niveau des investissements qu'au niveau de la conduite de nos installations.

Dans ce cadre, nous avons répondu à l'appel à projets lancé par la Ministère de la Culture au titre du « Fonds pour la transition écologique de la presse » et notre dossier a été retenu.

Notre projet a pour objet une diminution significative des émissions de toluène dans l'atmosphère, par une optimisation de la récupération.

Il consiste à étudier et à réaliser un système de récupération maximale de solvant afin de tendre vers des émissions inférieures à 2 %, sans consommation d'énergie complémentaire, ce qui contribue à la décarbonation de cette industrie par l'apport de technologies de récupération plus efficaces et résolument innovantes.